

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 49 (1954)
Heft: 1

Artikel: Le château Banquet
Autor: Gautier, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173490>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

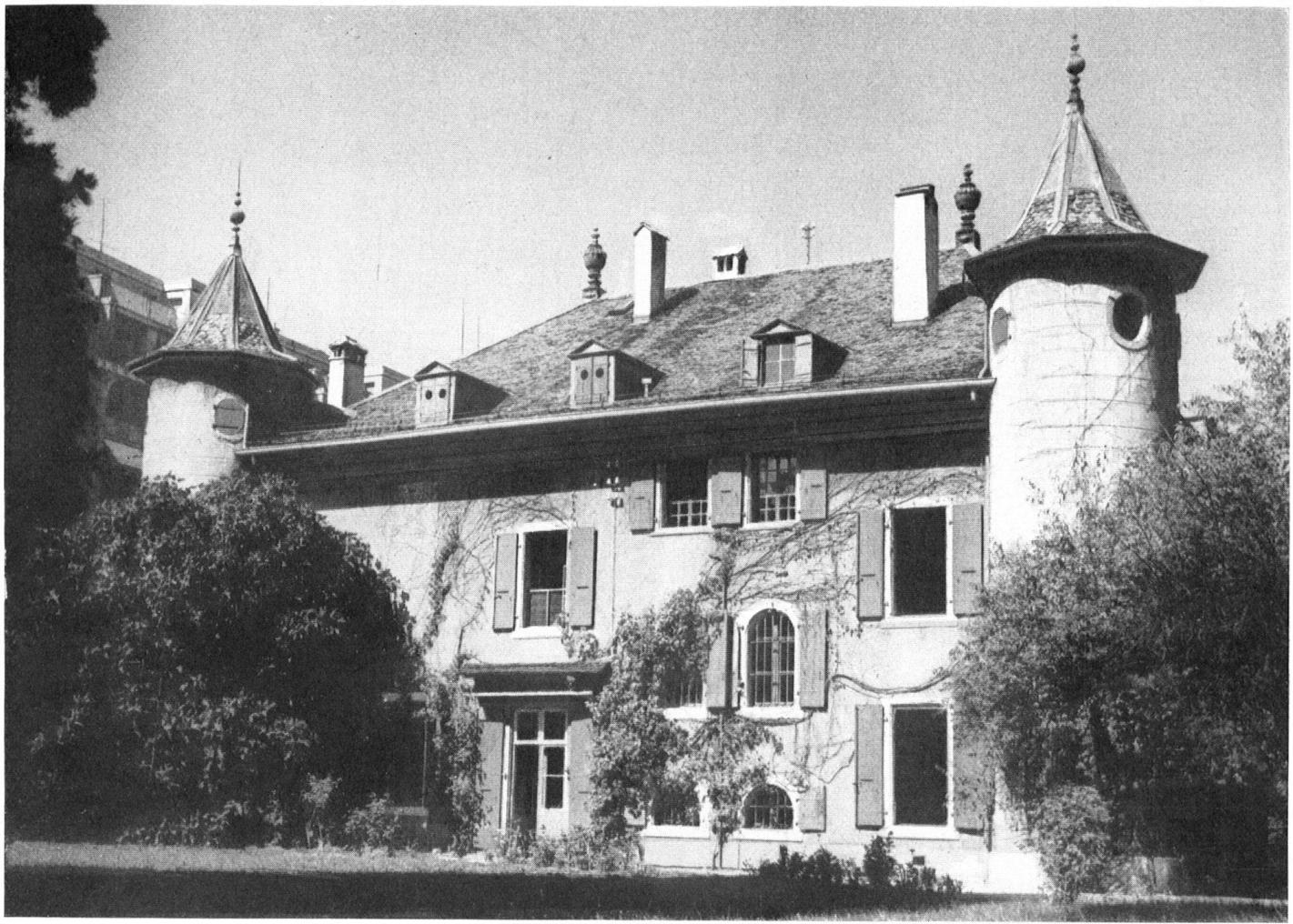
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Schloß Banquet aus dem Jahr 1650, das älteste der Genfer Landhäuser vor den Toren der Stadt.

Le château Banquet, qui date de 1650, est le plus ancien des manoirs de campagne situés aux portes de Genève.

Le château Banquet

Le château Banquet, qui a été construit vers 1650, est la première en date de ces propriétés patriciennes qui ont entouré Genève d'une ceinture de demeures et de parcs, dont elle est fière.

Marc Roset, son premier propriétaire, était le petit-fils de l'illustre syndic Michel Roset. Magistrat lui-même, il a cherché à en faire une maison seigneuriale en l'ornant de créneaux et de tourelles, mais aucun droit féodal n'était joint à ces agréments architecturaux. Demeure luxueuse — à une époque où, dans la petite république, le luxe était fortement combattu par les principes calvinistes — elle était d'intérêt public aussi, car elle servait parfois de cadre aux réceptions que les magistrats offraient aux princes et aux diplomates de passage dans la cité. En 1680, c'est le représentant du roi de France à Genève, en l'honneur de qui une fête, en partie nautique, fut donnée alors que la propriété s'étendait jusqu'au bord de l'eau. Au début du 18e siècle déjà les Banquet, une famille récemment immigrée de France, succédèrent aux Roset comme propriétaires. Au 19e siècle, le château passa aux mains de la famille Pasche, puis de la famille Forget. Celle-ci la conserva jusqu'en 1939. Actuellement la maison est le siège pour Genève du Centre Quaker International, qui en est seulement locataire. Chacun sait que l'activité qu'il y déploie a une grande portée, non seulement philanthropique, mais pacifatrice aussi.

La porte d'entrée, les corridors et l'escalier sont typiques de l'époque de la construction, ainsi que de grosses poutres apparentes dans une ou deux pièces du premier étage. Dans d'autres, notamment dans les salons, ce sont des boiseries, des cheminées de marbre, des cheminées de bois, des poêles en catelles, des moulures et des ferronneries garnies de bronzes dorés, qui forment un ensemble de décoration du 18e siècle. Fort heureusement la vénérable demeure a complètement échappé aux adjonctions et enjolivures du 19e siècle.

Dès 1950 la Société d'art public genevoise s'est occupée de sauver de la destruction la maison, les beaux arbres qui l'entourent et le cadre de verdure d'une belle avenue, l'avenue de France qui borde le parc du château Banquet au levant. C'est dans l'automne 1953 qu'une société anonyme, à peine entrée en possession du domaine, annonça son projet de construire des maisons de rapport sur l'emplacement du parc. Une pétition immédiatement lancée recueillit près de huit mille signatures pour demander d'une part la conservation du château et de l'autre celle du site de l'avenue de France. La décision de classement de l'immeuble semble en bonne voie. Quant à la sauvegarde de l'avenue de France, elle doit encore faire l'objet de tractations entre les autorités et la société propriétaire. Peut-être sera-t-on fixé quand paraîtront ces lignes.

Charles Gautier.



Blick aus dem Schloß auf den zum See sich senkenden prächtigen Garten, auf dessen Gelände, wenn es nach dem Willen der Käufer geht, hohe Miethäuser gestellt werden sollen.

Vue du château sur le lac. Des casernes locatives s'élèveront-elles dans ce parc admirable?